

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 103 (2006)

Artikel: L'insula 19 à Avenches : de l'édifice tibérien aux thermes du IIe siècle
Autor: Martin Pruvot, Chantal / Bossert, Martin / Bridel, Philippe
Kapitel: I: Introduction
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

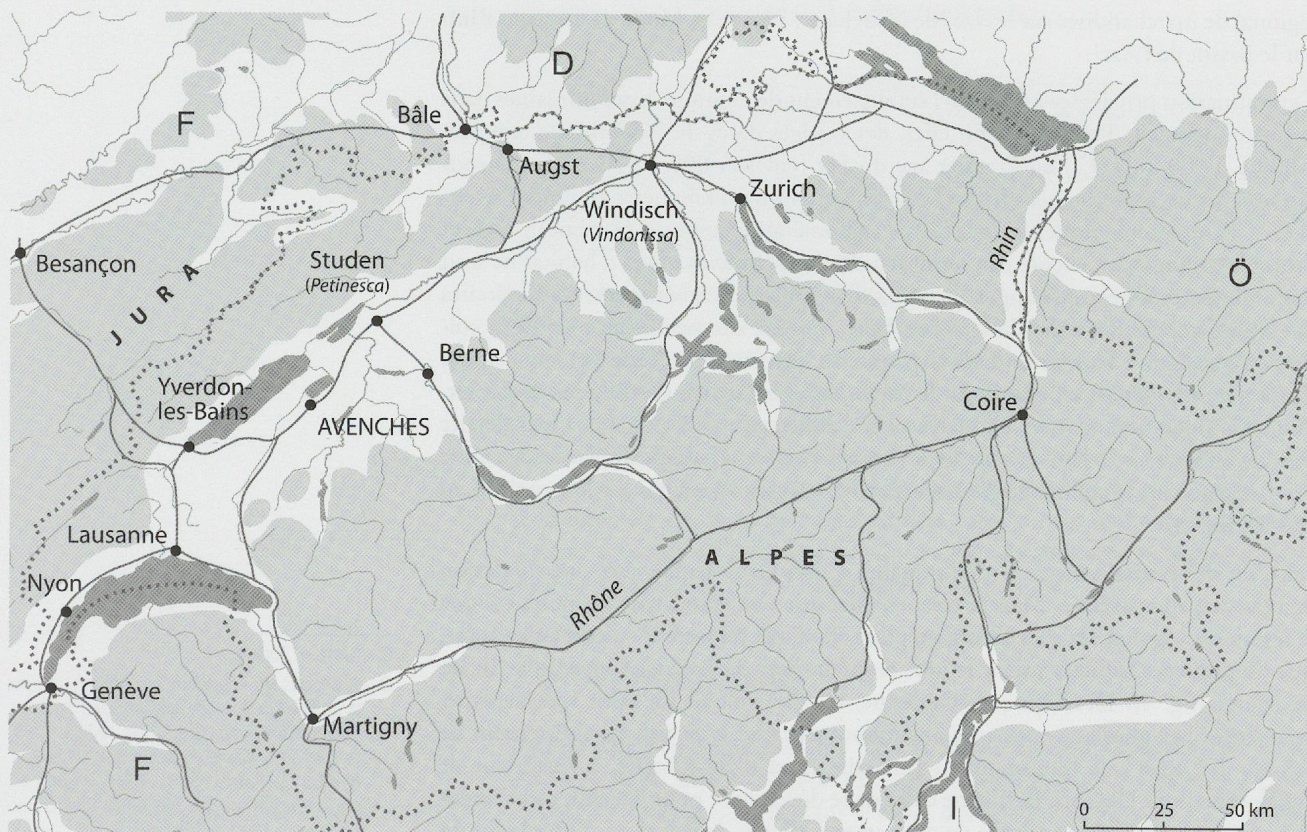
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

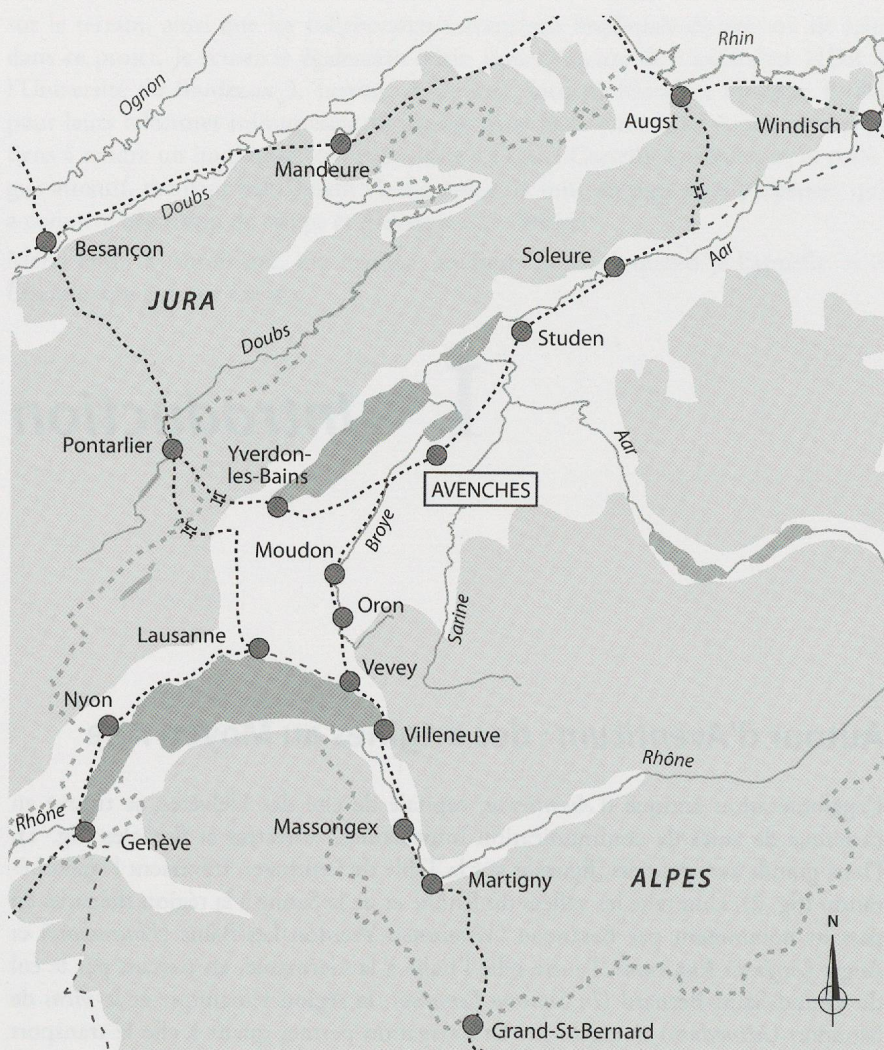
I Introduction

Autour d'Aventicum : des origines au Moyen Âge

L'agglomération antique d'*Aventicum*, capitale de cité des Helvètes, se trouve au carrefour de voies de communication importantes, terrestres et fluviales (fig. 1). Deux grands axes routiers, figurant sur la Table de Peutinger, traversent l'agglomération (fig. 2). L'un relie les vallées du Rhône et de la Saône à la région rhénane, en passant notamment par Besançon (*Vesontine*), Yverdon-Les-Bains (*Eburoduno*) et Augst (*Augusta Ruracum*), l'autre relie l'Italie à la Germanie, en passant par le col du Grand-Saint-Bernard (*In Summo Pennino*), la région lémanique et le vicus de Moudon (*Minodum*) notamment. La navigation permet quant à elle le transport

Fig. 1
Situation d'Avenches et des principaux axes antiques sur l'actuel territoire suisse.



**Fig. 2**

Situation d'Avenches et des itinéraires antiques figurant sur la Table de Peutinger. Toutes les stations ne sont pas reportées.

- sites figurant sur la Table de Peutinger
- - - itinéraires figurant sur la Table de Peutinger
- itinéraires ne figurant pas sur la Table de Peutinger

August	<i>Augusta Ruracum</i>
Avenches	<i>Aventicum Heletiorum</i>
Besançon	<i>Vesontine</i>
Genève	<i>Gennava</i>
Gd-St-Bernard	<i>In Summo Pennino</i>
Lausanne	<i>Lacum Losonne</i>
Mandeure	<i>Epomanduo</i>
Martigny	<i>Octoduro</i>
Massongex	<i>Tarnaias</i>
Moudon	<i>Minodum</i>
Nyon	<i>Colonia Equestris</i>
Oron	<i>Viromagus</i>
Pontarlier	<i>Abiolica</i>
Soleure	<i>Salodurum</i>
Studen	<i>Petenisca</i>
Vevey	<i>Vivisco</i>
Villeneuve	<i>Pennolucos</i>
Windisch	<i>Vindonissa</i>
Yverdon-les-Bains	<i>Eburoduno</i>

régional de marchandises sur les lacs de Neuchâtel, Biennet et Morat et jusqu'au Rhin par le bassin de l'Aar¹.

Cette situation privilégiée a favorisé l'établissement de communautés humaines dans la région depuis la Préhistoire. En effet, des vestiges datés du Néolithique (environ 5'000 à 2'300 av. J.-C.) au Premier âge du Fer (environ 800 à 450 av. J.-C.) sont attestés, par exemple, au lieu-dit *En Chaplix*, à environ un kilomètre au nord d'Avenches. À l'emplacement même de la future agglomération antique, les témoins pré- et protohistoriques sont encore peu nombreux. Si les premières traces d'habitat ne sont pas antérieures à l'époque augustéenne tardive, plusieurs aménagements funéraires et cultuels antérieurs, datés de La Tène finale, ont été découverts au pied de la colline d'Avenches, à l'ouest, et dans la plaine du *Lavoëx*. À La Tène D1, un habitat de hauteur (*oppidum*) est attesté sur le *Mont Vully*, sur la rive nord du lac de Morat. Suite à la migration avortée des Helvètes en Saintonge en 58 av. J.-C., à leur défaite près de Bibracte et à leur retour forcé en pays helvète, l'habitat de hauteur semble s'être déplacé sur la colline du *Bois de Châtel* dominant Avenches à 1 km environ au sud-est (fig. 3)².

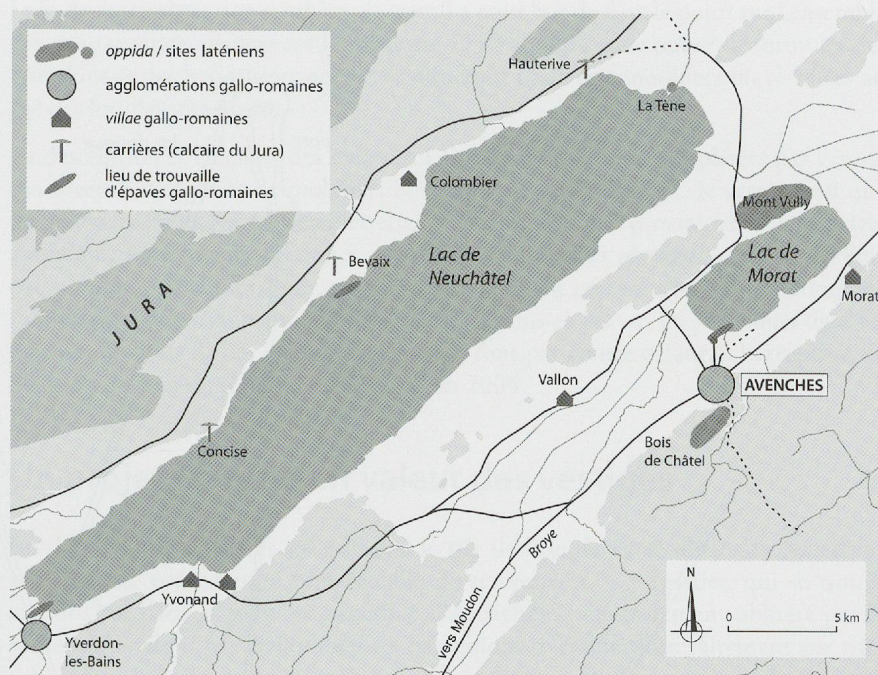
En l'état des connaissances, la ville romaine d'*Aventicum* semble être une fondation de l'époque augustéenne. Mais ce n'est en effet que vers le tournant de notre ère que le réseau orthogonal des rues est mis en place en marge du secteur cultuel préexistant, que les premiers habitats voient le jour et qu'un port est aménagé sur la rive du lac de Morat (fig. 4). Dès l'époque tibérienne, la ville connaît un essor spectaculaire, concrétisés par plusieurs constructions monumentales: le *forum*, l'établissement de l'*insula* 19, ainsi que le monument funéraire nord d'*En Chaplix*, à l'extérieur de l'agglomération. Dès lors, la ville ne cesse de se développer pour devenir, sous Vespasien, une colonie romaine dotée de monuments dignes de son rang. Entre la fin du

¹ CASTELLA 2001.1.

² A propos de l'*oppidum* du *Mont Vully*, de la colline du *Bois de Châtel* et des origines d'*Aventicum*, voir KAENEL/VON KAENEL 1983, p. 116-117; KAENEL/CURDY 1988; BLANC et al. 2001.1; KAENEL et al. 2004. À propos de la migration des Helvètes, voir p. ex. GOUDINEAU 1990, p. 161-166.

Fig. 3

Carte de la région d'Avenches avec situation approximative des axes routiers antiques et des principaux sites d'époques laténienne et romaine.



I^{er} s. et le début du II^e s. ap. J.-C., les autorités équipent la ville d'un rempart, d'un théâtre, d'un amphithéâtre, d'un temple du culte impérial et de plusieurs complexes thermaux. Bien qu'elle montre des signes de déclin dès la fin du III^e s. ap. J.-C., l'agglomération est encore partiellement occupée au VI^e ou VII^e s. ap. J.-C., période durant laquelle elle devient siège épiscopal et voit la construction de ses premières chapelles chrétiennes. Dès le XIII^e s., le bourg médiéval se développe sur la colline située à l'ouest de la ville romaine³.

Le site de l'*insula* 19 : du terrain...

L'établissement de l'*insula* 19 se trouve à l'entrée de l'agglomération romaine, à environ 200 m à l'ouest du *forum* (fig. 4 et 5). Situé le long du *decumanus maximus*, à l'articulation de la trame urbaine orthogonale et du quartier religieux installé sur la flanc oriental de la colline, il occupe une position topographique privilégiée. Le quartier dans lequel il s'inscrit connaîtra un développement très rapide peu de temps après la création de la ville.

Connu depuis le milieu du XVIII^e siècle, le site a été exploré à maintes reprises au XX^e s. et au début du XXI^e s. Ce sont toutefois les investigations archéologiques de 1994 qui ont permis d'acquérir l'essentiel des données et d'établir une chronologie précise grâce notamment à la mise au jour de pilotis supportant les maçonneries. Ainsi, trois états principaux ont pu être identifiés, dont le premier se place sous Tibère, vers 29 ap. J.-C. (état 1), le deuxième sous Vespasien, vers 72 ap. J.-C. (état 2) et le troisième à la fin du règne d'Hadrien, aux alentours de 135/137 ap. J.-C. (état 3). Si la fonction des deux premiers édifices reste encore mal définie (thermes, sanctuaires, *campus* ?), l'identification du troisième établissement comme des thermes romains «classiques» ne fait en revanche aucun doute.

... à la publication

L'étude proposée ici se présente sous la forme d'une analyse détaillée des vestiges exhumés et de leur interprétation, non seulement dans le contexte circonscrit de l'*insula* 19, mais également dans le cadre plus global du quartier ouest d'*Aventicum*.

³ BLANC et al. 2001.2; FACCANI 2004.

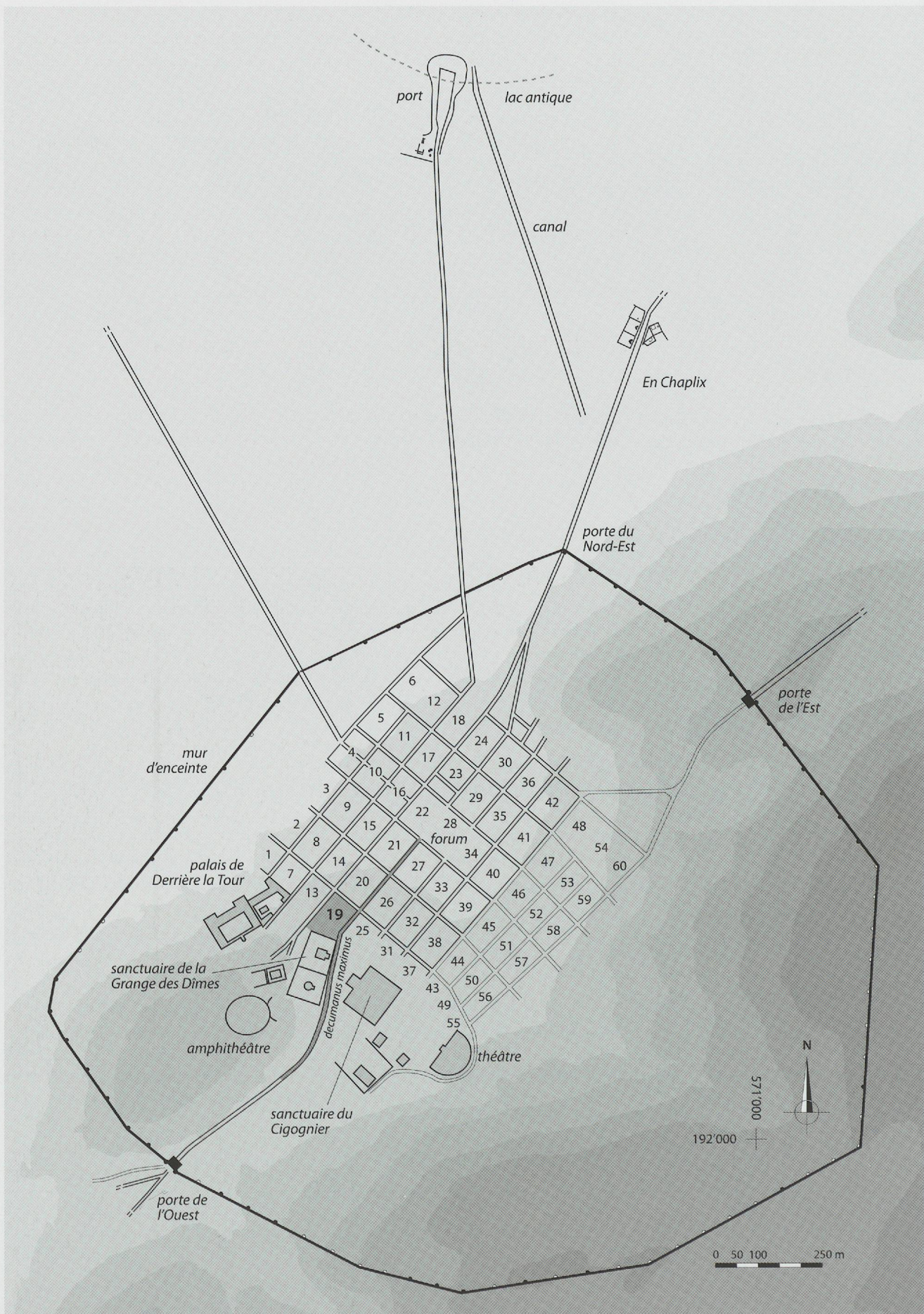


Fig. 4
Plan schématique d'Avenicum, avec situation de l'insula 19 et des principaux monuments. Les chiffres désignent les insulae.

Loin de représenter une synthèse, ce travail a pour but de faire le point sur l'ensemble des connaissances glanées sur le site entre 1750 et 2004 et de tenter de formuler des questions et des hypothèses qui ne manqueront pas d'être modifiées ou clarifiées au gré des fouilles ultérieures.

La description et l'analyse des structures archéologiques sont complétées par l'étude des diverses catégories de mobilier: la céramique, les monnaies, le verre, ainsi que les objets métalliques et la tabletterie. Si l'ensemble de ce matériel n'est pas très abondant, les éléments décoratifs – peintures murales et placages – sont en revanche nombreux. L'étude d'une statue représentant un personnage féminin complète l'analyse des importants programmes décoratifs mis en œuvre, en particulier dans les thermes de l'état 3. Les blocs d'architecture font par contre défaut, à l'exception de deux chapiteaux de colonne mis au jour en 2004.

Un projet de mise en valeur des vestiges

Fig. 5
Vue aérienne des quartiers occidentaux d'Aventicum, avec situation de l'insula 19 et des principaux monuments publics de la ville.

En dehors de son intérêt scientifique, le site de l'insula 19 se distingue également par l'état de conservation remarquable de ses vestiges. Ce quartier, qui se trouve aujourd'hui dans la zone constructible d'Avenches, a été fortement obliéré par la route cantonale et par de nombreuses habitations riveraines, contrairement aux sites situés dans le secteur méridional de l'agglomération, placés en zone archéologique



protégée en 1987. En 1994, les investigations archéologiques entreprises au nord de la route cantonale ont précédé un projet de construction immobilière. Ces fouilles de sauvetage ont très vite révélé des maçonneries très bien conservées, recouvrant les restes – arasés mais encore en fort bon état – du premier établissement monumental (fig. 6). L'excellente conservation des vestiges, conjuguée à leur intérêt archéologique, historique et scientifique, n'autorisait raisonnablement pas leur destruction.

Les démarches engagées par l'État de Vaud dans la perspective de leur conservation et de leur présentation au public sont présentées par Denis Weidmann, archéologue cantonal, à la fin de ce volume (p. 303-307).

Fig. 6

Le secteur nord-ouest de l'insula 19 en cours de fouille en 1994. Vue ouest.

